

À Piedmont,
la famille
est au **cœur**
de nos préoccupations

LA POLITIQUE FAMILIALE
DE LA MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT



Municipalité de
PIEDMONT



Piedmont compte
750 familles sur
son territoire

PIEDMONT EN CHIFFRES...

CHIFFRES DE LA POPULATION ET DES LOGEMENTS

Population en 2011	2721
Population en 2006	2386
Variation de la population entre 2006 et 2011 (%)	14,0
Total des logements privés	1996
Densité de la population au kilomètre carré	111,7
Superficie des terres (km ²)	24,37

ÂGE DE LA POPULATION

Total - Toutes les personnes	2721
Âgées de 0-4 ans	85
Âgées de 5-14 ans	175
Âgées de 15-19 ans	100
Âgées de 20-24 ans	115
Âgées de 25-44 ans	525
Âgées de 45-54 ans	550
Âgées de 55-64 ans	530
Âgées de 65-74 ans	435
Âgées de 75-84 ans	165
Âgées de 85 ans et plus	35
% de la population âgée de 15 ans et plus	90,3

ÉTAT MATRIMONIAL LÉGAL

Célibataire	565
Marié(e)/union libre	1465
Séparé(e)	50
Divorcé(e)	275
Veuf(ve)	100

Sa vision

La participation et l'implication des familles

Piedmontaises contribuent à la vitalité et

au dynamisme harmonieux de la municipalité.

C'est pourquoi, chaque membre de notre belle
communauté est directement concerné.

Développer le réflexe famille ! Voilà le cadre
commun qui appelle à la mobilisation de
l'ensemble des acteurs, de l'administration à l'égard
des familles afin qu'elles puissent développer et
consolider leur sentiment d'appartenance au milieu.

TABLE DES MATIÈRES

Le mot du maire	4
Mot de la responsable des questions familiales	5
Définition de la famille	6
Les champs d'intervention	7-11
Conclusion	11

La population de Piedmont : 2386 habitants



LE MOT DU MAIRE



Membres de la grande famille de Piedmont,

À Piedmont, la famille est au cœur de nos préoccupations; elle est le capital humain de notre société. C'est pourquoi, nous avons opté pour la mise en place d'une politique familiale municipale afin de mieux s'adapter aux réalités des familles d'aujourd'hui.

C'est en encourageant le partenariat avec les organismes locaux et en accentuant la participation active des citoyens, que nous pourrions accroître, encore davantage, notre sentiment d'appartenance et mieux s'approprier notre milieu de vie.

Le conseil municipal, les membres du personnel et moi-même, nous nous engageons à ce que la préoccupation familiale fasse partie des priorités municipales. Cet engagement se traduira par de nombreuses actions concrètes en faveur des familles d'aujourd'hui et celles des prochaines années. L'objectif principal de cette politique familiale est de créer un milieu de vie épanouissant pour chacun et d'améliorer la qualité de vie des familles Piedmontaises, pour les années futures.

Au nom du conseil et de la population piedmontaise, je tiens à remercier les membres du comité ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué à l'élaboration de ce projet. Je vous invite chaleureusement à prendre connaissance de notre politique familiale.

Sincères salutations et... bonne lecture,
Clément Cardin, maire

MOT DE LA RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES



Chers Piedmontaises, chers Piedmontais,

La mise en place de la politique familiale est le fruit de deux années de travail et fut rendu possible grâce à la contribution du comité famille, participant activement à toutes les étapes de réalisation, permettant du même coup l'orientation et la concrétisation de ce projet qui a été adopté par le conseil municipal. Par la même occasion, je tiens à remercier tous les citoyens qui ont assisté à la soirée de consultation publique en février dernier.

Dans un contexte où l'unité familiale est en mutation et les changements démographiques sont importants, ce cadre de référence devient l'outil essentiel à la **mise en place de mesures visant l'amélioration de la qualité de vie des familles d'ici.**

Nous appellerons à la mobilisation les différents acteurs du milieu municipal, communautaire, ainsi que les citoyens, afin de créer des conditions favorables à l'épanouissement des familles.

C'est en priorisant l'importance de la famille, comme faisant partie intégrante de nos valeurs de base à Piedmont et en s'engageant à poser des gestes pour les soutenir, que nous pourrions affirmer, haut et fort, avoir développé le réflexe « **penser et agir famille** » pour notre belle communauté.

Lyne Picard

Responsable des questions familiales
Conseillère municipale aux loisirs et à la culture



Définition de la famille

La grande famille de Piedmont...

COMPOSÉE DE TOUS LES RÉSIDENTS, ELLE SE DÉFINIT COMME SUIT :
toute personne vivant seule ou en famille c'est-à-dire associée par les liens du sang, par le consentement mutuel, par la recomposition familiale ou par le support intergénérationnel.

LA FAMILLE C'EST...

- le premier milieu de vie des personnes
- un lieu d'épanouissement de soi
- un lieu privilégié d'amour
- un lieu de transmission des valeurs, dont le sens des responsabilités, le sentiment de sécurité et l'apprentissage de la vie tout au long de ses différents cycles

Dans toute sa diversité, la famille est une richesse faisant partie intégrante de notre belle et grande communauté.

Les champs d'intervention

Après analyse auprès du comité famille, nous avons identifié cinq champs d'intervention prioritaires. Ceux-ci ont été retenus pour favoriser le bien-être et la qualité des familles, et ils permettront à la municipalité d'adopter et de maintenir des mesures concrètes visant à répondre aux différents besoins.

- **ADMINISTRATION MUNICIPALE**
- **LOISIRS**
- **CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- **ENVIRONNEMENT ET URBANISME**
- **SÉCURITÉ PUBLIQUE ET TRANSPORT**



PIEDMONT EN CHIFFRES...

PLUS HAUT CERTIFICAT, DIPLÔME OU GRADE

Aucun certificat, diplôme ou grade	295
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	520
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	340
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	495
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	200
Certificat ou diplôme ou grade universitaire	625

La moyenne d'âge de la population : 51,9 ans

Les champs d'intervention

OBJECTIFS ET ACTIONS

1 ADMINISTRATION MUNICIPALE

Soucieuse d'offrir un service de qualité, la municipalité est déterminée à tenir compte des besoins des familles dans les différentes facettes de son organisation municipale.

Les objectifs

- Maintenir et développer des moyens de communication auprès des familles.
- Favoriser et maintenir des approches qui permettront de répondre aux besoins des familles.

Quelques actions

- Instaurer pour les nouveaux arrivants une trousse de bienvenue incluant les renseignements municipaux.
- Maintenir le service d'accueil de 8 h00 à 16 h 30 et ce, sans interruption lors de la période du dîner.
- Encourager les communications par courriel pour les parents du camp de jour.
- Bonifier les communications entre la municipalité et les organismes du milieu.



2 LOISIRS

La municipalité veut continuer à jouer un rôle important dans le domaine des loisirs. Favoriser des partenariats en offrant aux familles des activités accessibles et adéquates répondant ainsi à leurs besoins.

Les objectifs

- Favoriser l'accessibilité aux activités de sports, loisirs et plein air pour les familles.
- Augmenter les services d'entretien des espaces et des équipements de loisirs pour répondre aux besoins des familles.
- Promouvoir les saines habitudes de vie auprès des familles

Quelques actions

- Élaborer une politique offrant à nos familles un pourcentage de remboursement pour certaines activités se déroulant dans une autre ville.
- Perpétuer le service offert au groupe de plein air (service de guide et organisation des activités).
- Développer des sentiers de randonnée pédestre et de raquette.
- Appuyer les campagnes de sensibilisation provinciales existantes. Par exemple : Plaisirs d'hiver, mois de la marche, journée nationale du sport et de l'activité physique.

3 CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

La municipalité veut continuer d'assurer le développement de la culture en partenariat avec les différents organismes du milieu et de la région. De plus, la municipalité entend accroître le développement de sa vie communautaire auprès des familles pour favoriser ainsi un sentiment d'appartenance.

Les objectifs

- Maintenir et bonifier les services dans le cadre du volet communautaire auprès des familles.
- Maintenir et promouvoir les activités culturelles auprès des familles.

Quelques actions

- Poursuivre le projet « Un enfant un arbre »,
- Maintenir la gratuité pour l'abonnement à la bibliothèque.
- Préserver les activités lors des journées de la culture.
- Favoriser un partenariat en lien avec la politique culturelle de la M.R.C. des Pays-d'en-Haut.

Les accomplissements de la Municipalité de Piedmont

La Municipalité de Piedmont, avant même l'adoption de la politique familiale, compte déjà plusieurs accomplissements et initiatives envers les familles...

- Fête de la famille
- Sentiers de randonnée et de raquette
- Un enfant un arbre
- Aménagement de parcs
- Recyclage
- Soutien à des organismes locaux
- Journées de la culture
- Gratuité à la bibliothèque
- Participation à la journée de l'activité physique pour les aînés
- Participation à Vélo à notre santé
- Rabais pour l'accès au Parc linéaire
- Participation aux Mini-Jeux de la MRC
- Nettoyage des berges
- Parc des Bois Blancs
- Création d'une équipe de Cheerleading
- Participation aux différents programmes de Kino-Québec
- Création d'un groupe de plein air
- Ouverture de l'hôtel de ville pendant les heures de dîner
- Inscription au programme d'économie d'eau potable
- Tarification réduite pour le deuxième enfant d'une même famille pour le camp de jour



PIEDMONT EN CHIFFRES...

CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE

Nombre total de familles	845
Nombre de familles comptant un couple marié	420
Nombre moyen de personnes dans les familles comptant un couple marié	2,4
Nombre de familles comptant un couple en union libre	305
Nombre moyen de personnes dans les familles comptant un couple en union libre	2,4
Nombre de familles monoparentales	250
Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales	2,4

CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE

Total – Tous les ménages privés	1395
Ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) avec enfants	200
Ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) sans enfants	500
Ménages formés d'une seule personne	510
Autres genres de ménage	145
Taille moyenne du ménage	1,9

10

Nombre moyen de personnes dans toutes les familles de recensement: **2,5 personnes**

4 ENVIRONNEMENT ET URBANISME

La municipalité veut assurer un milieu sain et de qualité en incitant la population aux divers programmes de sensibilisation sur l'environnement. Prévoir un aménagement urbain harmonieux qui saura concilier nature, respect de l'environnement et répondant aux besoins des familles d'aujourd'hui.

Les objectifs

- La Municipalité doit, en matière d'urbanisme, d'aménagement de parcs, d'espaces verts et de sites naturels, favoriser un développement physique de qualité en tenant compte des caractéristiques des familles.
- Sensibiliser les familles à l'environnement et favoriser les activités de sensibilisation.

Quelques actions

- Maintenir les moyens législatifs et règlements visant à protéger la qualité de l'air, de l'eau, de l'environnement et des sols.
- Adopter un plan d'aménagement des parcs et des espaces verts.
- Poursuivre le compostage domestique et le recyclage.
- Faire la promotion du concours « Villages fleuris » pour les résidences et les commerces. Programme « Embellissez-vous »



Priorité... famille

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE ET TRANSPORT

La municipalité doit poursuivre son rôle préventif en matière de sécurité sur l'ensemble de son territoire favorisant ainsi un milieu de vie agréable pour les familles.

Les objectifs

- Favoriser un environnement sécuritaire où la qualité de vie des familles est priorisée afin que tous se sentent respectés.
- Soutenir les programmes de prévention offerts aux familles par les organismes et associations.

Quelques actions

- Maintenir la non-violence et le code de vie au programme du camp de jour.
- S'assurer que les propriétaires de piscine suivent les mesures de sécurité.
- Promouvoir les séances de vérification des sièges d'auto pour enfants en collaboration avec les organismes du milieu.
- Sensibiliser les automobilistes sur la vitesse à respecter dans l'ensemble de la Municipalité.



Conclusion

L'élaboration de l'ensemble de la politique familiale a permis à la Municipalité de Piedmont de constater les actions qui étaient déjà offertes aux familles et de cerner, avec le comité de travail, les besoins ainsi que les nouvelles réalités auxquelles nous faisons face au quotidien.

Tout ce processus, de longue haleine, confirme l'intention des autorités municipales d'améliorer la qualité de vie des familles. Le plan d'action qui sera élaboré sur une période de trois ans (2008 à 2010) sera rigoureusement suivi et évalué à chaque année.

Maintenir, favoriser, instaurer, encourager, bonifier, augmenter, promouvoir, élaborer, perpétuer, développer, appuyer, poursuivre, sensibiliser, adopter et assurer voilà les mots-clés, des actions que la municipalité entend conjuguer vers un penser et agir famille dans le but...

**qu'à Piedmont
la famille
soit au cœur
de nos préoccupations**



11

Remerciements

La Municipalité de Piedmont remercie les organismes, les citoyens ainsi que les employés qui ont participé aux différentes étapes de la mise en place de la politique familiale.

Nous tenons également à souligner le soutien financier du Ministère de la famille et des aînés de même que la participation du Carrefour action municipale et famille et plus particulièrement monsieur Pierre Lambert et monsieur Éric Banville.

Famille et Aînés
Québec

CARREFOUR ACTION
municipale et famille

MERCI AUX MEMBRES DU COMITÉ DE LA POLITIQUE

MME GINETTE LEDUC, citoyenne

MME LISE GOSELIN,
représentante de la Toison d'or

MME SYLVIE GUÈVREMONT,
représentante CPE de la Vallée

MME JACQUELINE DIONNE,
représentante Maison de la famille
des Pays-d'en-Haut

MME GINETTE BURQUEL,
représentante de l'Échelon
des Pays-d'en-Haut

M. BERNARD BOUCLIN, citoyen

M. ROBERT LALIBERTÉ,
représentant du CSSS
des Pays-d'en-Haut

MME LYNE PICARD,
conseillère et responsable
des questions familiales

MME EDITH PROULX, directrice
du service des loisirs

M. CLÉMENT CARDIN, maire

M. GILBERT AUBIN, directeur-général



HÔTEL DE VILLE

670, rue Principale, Piedmont, Québec J0R 1K0
loisirs@piedmont.ca
450-227-1888

Rédaction : Édith Proulx

Statistiques: Statistiques Canada, Profil des communautés,
selon les résultats du recensement de 2011

Conception graphique et impression :  Kin8